

LES MODES DE RÈGLEMENT

POUR TOUS PAIEMENTS MERCI DE NOUS RETOURNER LE BULLETIN D'ADHÉSION 2025

PAR CARTE BANCAIRE

Effectuer votre règlement en ligne sur [Helloasso](#).

Nous retourner le bulletin d'adhésion ci-dessous par mail à johanneprat@normandieimages.fr

Nous vous enverrons une facture acquittée après la validation du Conseil d'administration.

PAR CHÈQUE

Nous retourner votre règlement et bulletin d'adhésion ci-dessous à l'adresse suivante :

Normandie Images - 115 boulevard de l'Europe 76100 Rouen.

Nous encaissons votre chèque après la validation du Conseil d'administration et nous vous enverrons une facture acquittée.

PAR VIREMENT BANCAIRE

Nous retourner le bulletin d'adhésion ci-dessous par mail à

johanneprat@normandieimages.fr

Vous trouverez ci-dessous nos coordonnées bancaires pour que vous puissiez effectuer votre paiement.

Après réception du paiement vous recevrez une facture acquittée.

Informations bancaires :

Banque : Société Générale - Rouen entreprises

IBAN : FR76 3000 3017 8000 0372 7200 868

BIC : SOGEFRPP

PAR MANDAT ADMINISTRATIF

Nous retourner votre bulletin d'adhésion ci-dessous accompagné de votre bon de commande par mail à

johanneprat@normandieimages.fr

Nous vous retournerons une facture à payer accompagnant votre bon de commande après la validation du Conseil d'administration. Après réception du paiement vous recevrez une facture acquittée.

**LE BULLETIN D'ADHÉSION EST INTERACTIF,
VOUS POUVEZ LE REMPLIR DIRECTEMENT
ET L'ENREGISTRER AU FORMAT PDF**

Je soussigné(e)

Représentant la structure

Profession

Adresse postale

Code postal

Ville

Fixe

Portable

Adresse mail

Souhaite adhérer à Normandie Images pour l'année **2025** et m'acquitte à ce titre de la cotisation annuelle fixée à :

30 euros au titre d'une structure (société de production, collectivité territoriale, établissement scolaire...)

15 euros à titre individuel (technicien, réalisateur, artiste, professeur...)

Paiement par

chèque

Virement bancaire

Mandat administratif

carte bancaire

Nota : « En référence à l'article 8 des statuts - consultables [ici](#) - les membres adhérents (personnes physiques ou morales) s'engagent à participer régulièrement au fonctionnement de l'association, en référence avec son objet. Pour devenir membre adhérent, il est nécessaire d'être préalablement agréé par le Conseil d'Administration »
Si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires, merci de nous contacter.

Le

J'accepte de recevoir les informations de Normandie Images par mail.
En aucune manière, votre adresse mail ne pourra être transmise à un tiers.
Seules les personnes qui auront coché cette case recevront nos informations.

Signature

INFORMATION

Ce formulaire est à retourner :

- accompagné de votre règlement par courrier à Normandie Images - 115, boulevard de l'Europe 76100 Rouen
- pour les autres paiements par mail à johanneprat@normandieimages.fr

au plus tard le 15 avril 2025 (cachet de la poste faisant foi) si vous souhaitez participer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra 30 juin 2025.